

Editeur responsable : Daniel Naveau
rue du Marais, 9
4630 SOUMAGNE

CODEVER INFO
Trimestriel - 1^e trimestre 2008



BELGIQUE - BELGIE
P.P. - P.B
4099 Liège X
BC I4888

www.codever.be - daniel@codever.be - Tél : 041377.37.42 - Fax : 041377.60.24 - GSM : 0485191 78 03



Compte bancaire : 210-0433671-36 - Bic : GEBABEBB / IBAN BE46 2100 4336 7136

Réforme du Code forestier

Le 12 décembre 2007, le Ministre Benoît Lutgen (cdH) a présenté à la presse son projet de réforme du Code forestier qui devrait être voté au Parlement wallon avant l'automne prochain.

Il ferme les forêts aux motorisés sauf sur les routes en précisant que celles-ci devront être empierrées, bitumées ou bétonnées. Des dérogations resteront possibles pour des organisations regroupant moins de 300 participants mais ne pourront plus être accordées pour les dimanches, mercredis après midi et jours fériés. La RW créera un circuit près de Bierset pour permettre la pratique du tout-terrain motorisé.

Les concertations entre Codever et le Ministre n'auront pas été totalement inutiles puisque l'interdiction d'organiser plus d'une balade par an par commune, ni en zone Natura 2000, contenue dans sa circulaire du 15 mai 2006 ne se retrouve plus dans son projet de décret et que la problématique du circuit de Bierset, fermé à son initiative, y a été amenée par Codever.

Mais, la réforme du Code forestier permettrait aussi de corriger les déviations du décret de son père qui a induit la conduite sauvage et les organisations de masse. Les motorisés n'ont pas été éradiqués. Au contraire, il y a recrudescence avec l'engouement pour les quads.

Plutôt que d'interdire en vain la randonnée individuelle ou en petits groupes, il serait préférable de la réglementer, de la mettre sous contrôle de la DNF en créant des itinéraires

balisés comme le proposait le Ministre Happart, en instaurant un permis vert, des guides nature. Le ministre Benoît Lutgen était confronté au discours intolérant de la Direction de la DNF et des environnementalistes radicaux, qui réclamaient l'exclusion, et le discours plus humaniste de Codever qui prônait le respect mutuel, l'éducation, la maîtrise des nuisances sonores, la conduite responsable. Oubliant l'humanisme et les impacts socio-économiques, il a choisi.

Mais, la compétence de légiférer ne lui appartient pas. Elle appartient au Parlement wallon qui devra examiner son projet, l'amender et le voter en même temps que l'autre projet re-déposé par José Happart (PS) en 2007.

La liberté fondamentale d'aller et de venir sur les voiries publiques, qui fait partie des droits de l'homme, est en jeu. La discrimination est proscrite par la Constitution. Les impacts socio-économiques sont énormes. Même s'ils ont été diabolisés et diffamés, les randonneurs motorisés ne sont pas des bandits, mais des citoyens aussi honorables que d'autres et ne peuvent pas être tous pénalisés à cause du comportement contestable d'une minorité des

leurs ou de l'égoïsme de leurs détracteurs. Ils ont, eux aussi, le droit d'exercer leur loisir même le dimanche et le devoir de respecter la nature et les autres utilisateurs. Plusieurs députés du MR, du PS et même du cdH partagent les vues du Codever. Le débat parlementaire retrouvera toute sa valeur.

Il est grand temps de se mobiliser pour soutenir le Codever dans son lobbying auprès des parlementaires, des médias et de l'opinion publique, de lui donner plus de moyens dans son action. Il faut se battre jusqu'au moment du vote par les parlementaires et ne pas céder au défaitisme. Toute personne concernée par le TT, soit par son loisir, soit par son commerce doit y contribuer. Le Codever ce n'est pas uniquement son président et son équipe, mais chaque amateur de TT. En France, grâce à la mobilisation du Codever, la circulaire Olin a été censurée.

Pensons aussi à nos enfants. Quel développement durable leur prépare-t-on si aujourd'hui on leur ôte le droit de rouler sur les chemins et de connaître les mêmes joies que celles qui ont fait notre bonheur. Car l'exclusion des chemins forestiers fera tache d'huile sur les chemins de campagne.



DISPONIBILITE
IMMEDIATE

NOUVELLE 450 EXC-R 2008 EN TOUTE HUMILITE, LA MEILLEURE ENDURO AU MONDE ! »

LES PREUVES GAGNANTES

- Nouveau moteur RC4 à simple arbre à came en tête et double circuit de lubrification : plus de puissance, encore plus de souplesse et toujours plus de fiabilité.
- Double courbe d'allumage (Hard / Soft) pour personnaliser le caractère moteur à votre niveau de pilotage.
- Nouveau cadre avec montants latéraux ovalisés et boucle arrière alu : plus de légèreté, plus de stabilité.
- Nouvelle fourche WP : moins de friction, plus de confort.
- Nouveau bras oscillant, nouvel amortisseur WP : débattement accru, motricité et confort améliorés.
- Nouvel habillage, nouveau réservoir, moyeux usinés : plus pratique et encore plus soigné.

La gamme KTM EXC 08 est homologuée Euro III : moins de bruit, plus propre.



KTM

Brèves

RESTRUCTURATION

Codever a relooké son site www.codever.be afin de le rendre plus interactif et d'améliorer la communication.

Le 23 février 2007, à Namur en présence de Charles Péot, le porte parole du Codever français un nouveau Conseil se forme pour accroître l'efficacité du Codever belge.

PÉTITIONS FÉBIAC

Le 24 mai 2007, Luc Bontemps, Directeur de la Fébiac, accompagné par Pierre Vigoni, Président de la section 2 roues, Michel De Meuter, secrétaire du MCC (Motor Cycle Council), Daniel Naveau, Président de Codever, remet les 23.500 signatures de la pétition Fébiac au Gouvernement Wallon.



CDH - NON

Le Ministre Benoît Lutgen avait le choix entre deux discours : celui de l'intolérance prôné par nos détracteurs ou celui du respect mutuel porté par Codever. Il a choisi et confirmé ce choix sur le plateau du jardin extraordinaire. Au moment où les électeurs sont appelés à choisir leur mandataires, Codever s'est impliqué dans la campagne électorale du 8 juin pour rappeler aux élus et candidats du cdH que l'intolérance et l'humanisme étaient contradictoire.

GOVERNEMENT !!!

L'informateur Didier Reynders voulait rencontrer tous les acteurs de la société civile. Il a convoqué et écouté Codever et d'autres associations de motards.

LE RÉSEAU DE LA FORÊT SORT DU BOIS

Ce groupuscule animé par Claude Bougard, un ex-mandataire écolo établi à Bertrix ne poursuit qu'un seul but : éradiquer le tout-terrain

motorisé. Ils sont à l'origine des incidents de Bertrix qui entraîna la circulaire du 15 mai 2006. Une balade organisée, une fois par an près de chez eux, c'était encore de trop. Ils intriguèrent pour réduire encore cette liberté offerte aux motorisés. Leur activisme est puissant et accrocheur au moment où la pollution, le réchauffement de la planète, préoccupent tout le monde. Ils reçurent une oreille attentive auprès d'I.E.W. (Inter Environnement Wallonie), de la DNF, du ministre de l'Environnement, des médias. Dans son jardin extraordinaire, Claudine Brasseur donna la parole à Claude Bougard pour diaboliser le quad et montrer leur film orienté.

Le 4 juillet 2007, en collaboration avec IEW, le réseau envoie un mail à toutes les communes wallonnes pour leur demander d'étendre l'interdiction d'usage des chemins forestiers pour les motorisés à tous les chemins, y compris hors forêt. Codever a réagi en écrivant lui aussi à tous les collègues échevinaux.

CIRCUITS PERMANENTS :

Le Ministre Benoît Lutgen souhaite parquer le sport et le loisir TT en créant des circuits permanents dans des sites écologiquement dégradés. Il a mis en place un Groupe de travail. Codever en fait partie. Le groupe de travail se réunit tous les six mois environ. A la suite de la réunion de décembre 2006, un vade-mecum des procédures a été réalisé. A la réunion de mai 2007, il apparaissait que 4 circuits étaient sur les rails : Mont-Saint-Guibert, Bouge-Namur, Bierset, Bastogne.

Dans le cadre de l'étude d'incidences pour le circuit de Bouges, une réunion eut lieu fin juin avec les riverains dont certains farouchement hostiles.

RÉFORME DU CODE FORESTIER

En matière de circulation, la note d'orientation présentée au GW le 19 juillet 2007 se borne à dire que les dispositions du décret du 16/2/1995 ne devraient subir que peu de modifications. Une définition plus précise de la route serait proposée. Les dérogations accordées aux véhicules à moteur ne pourraient plus être accordées pour des activités regroupant plus de 300 participants et se déroulant les dimanches, mercredis après midi ou jours fériés.

Le Ministre Lutgen a invité Codever à une réunion de travail sur le projet de réforme du Code forestier le 21 septembre 2007. Le texte de l'intervention de Codever est repris dans les news de notre site.

POUR FAIRE FACE À NOS DÉTRACTEURS :

Codever ce n'est pas Daniel Naveau et son équipe, mais l'ensemble des adeptes du TT.

Réunis à Saint Hubert le 28 novembre 2007, les organisateurs de randos ont décidé de majorer le prix de participation des balades de 5,00 EUR qui seront versés à Codever et d'offrir une ristourne de 5,00 EUR aux adhérents.

Le contrôle technique sera plus sévère.

Le calendrier des balades sera publié sur les sites de www.codever.be et www.ofroad.net.

Le 8 mars, dans le cadre du salon de la moto et du quad, un Codever-days se tiendra à Ciney.

Le 16 mars, le dimanche des rameaux, aura lieu la journée des chemins. Ce jour là, les randonneurs défricheront.

IEW ajoute : « Brûler du pétrole pour son seul plaisir nous semble donc environnementalement et moralement indéfendable. Il faut donc mettre un terme, selon notre analyse, et pour le bien commun, à une activité de loisir telle que le sport moteur. Les sports motorisés en forêt étant doublement dommageables pour l'environnement (émissions de polluants et de gaz à effet de serre mais aussi perturbation des rares milieux naturels existant encore en Belgique), il est nécessaire d'y mettre un terme en priorité. » (sic)

SONDAGES

Suivant le sondage de la foire de Libramont 2005, 87% de la population serait hostile aux motorisés en forêt. A la foire de Libramont 2007, Codever a réalisé un petit sondage.

A la question : « Estimez-vous qu'il y a trop de Ministres en Belgique ? », 94 % des personnes interrogées ont répondu oui.

Conclusions : on peut faire dire n'importe quoi aux sondages.



PRÊT POUR L'ENDURANCE?

KLX450R Professionnel ou amateur? Pour affronter les parcours les plus encombrants vous avez attendu impatientement la venue de la KLX450R. Un engin supérieur dans lequel Kawasaki a combiné les meilleurs éléments du moteur 4-temps de la légendaire KX450F et l'expertise du châssis qui a déjà fait ses preuves en compétition. Contactez votre concessionnaire Kawasaki officiel ou surfez sur www.kawasaki.be pour plus d'informations.

BRIDGESTONE
PASSION for EXCELLENCE



Kawasaki
Let the good times roll.

Maintenant avec homologation pour la voie publique.

L'alternative proposée par Codever

A - RANDONNÉES INDIVIDUELLES

Remplacer la conduite sauvage par la conduite responsable. Restitution des chemins vicinaux. Formation de guides nature. Instauration d'un permis vert. Charte obligatoire.

1. Itinéraires balisés permanents

Les chemins vicinaux comme le prévoyait le Ministre Happart dans son projet de réforme. Les chemins repris à l'atlas seraient par défaut accessibles à la circulation de quiconque, quelque soit son mode de locomotion. Des interdictions locales pourraient être apposées sur des chemins à forte concentration pédestre ou dans des endroits sensibles.

2. Un permis vert

Les enduristes apprécient des chemins tortueux présentant des difficultés techniques absentes des chemins vicinaux. Il convient de les limiter, de les mettre sous contrôle de la DNF. Le permis vert délivré au niveau du cantonnement et retirable en cas de besoin, analogue au permis de chasse, favoriserait la responsabilité des pilotes locaux et réduirait l'intrusion des gens du nord.

3. Des guides nature

Il doit être possible de sortir de son cantonnement pour découvrir d'autres horizons ou de permettre à des touristes de circuler. Des guides nature formés et contrôlés par la DNF pourraient mener sous leur responsabilité des petits groupes limités à moins de 20 personnes sur des chemins forestiers répertoriés. Cela permettrait aussi un tourisme de qualité et de satisfaire le besoin de sport aventure.

4. L'obligation de respecter une charte de bonne conduite analogue aux dix conseils du Codever avec des amendes pour les contrevenants

C'est ce qui se fait au Portugal avec succès. Cette mesure étant cumulable avec les 3 précédentes.

B - RANDOS ORGANISÉES

Elles doivent retrouver leur place le dimanche, y compris dans des zones Natura 2000 mais avec discernement, plus d'une fois par an par commune si les autorités locales l'agrément.

C - CIRCUITS PERMANENTS

Même si ce n'est pas la tasse de thé des randonneurs, il faut en ouvrir pour permettre aux jeunes et aux quadeurs sportifs de se défouler. La RW doit investir en ce domaine, alléger les procédures.



Une Lettre au Ministre Lutgen

Bonjour Monsieur le Ministre,

Je suis chercheur belge travaillant aux Pays-Bas pour le compte de l'Académie des Sciences Néerlandaise. Je suis responsable de la plus grande collection vivante au monde de levures, moisissures/champignons. La défense de la biodiversité est donc un des points qui me tiennent à cœur. Je travaille dans ce domaine depuis près de 20 ans et ai des expériences de recherche dans différents pays. Je donne très régulièrement des conférences sur le sujet un peu partout dans le monde. Je suis également enduriste et il m'arrive de participer à des randonnées organisées en forêt. Mes amis motards me rapportent vos actions visant à limiter, ou plus justement, à interdire la circulation en forêt. Les raisons semblent être d'ordre écologique. Je m'étonne de la démarche puisque les randonnées motorisées en forêt ne sont en aucun cas une menace pour notre biodiversité ou une source significative de pollution. Je m'explique :

1. Des études ont même démontré que la cueillette ou la dissémination par les utilisateurs de la forêt (en ce compris les motorisés) permettaient à de nombreuses espèces d'être stimulées et de voir leur répartition géographique augmentée. La biodiversité ne doit pas être confondue avec le gibier ou quelques plantes qui ne constituent que la partie infime et émergée de l'iceberg. Les organismes microscopiques ou de (très) petite taille constituent l'immense majorité et la partie la plus importante de la diversité. Il faut certes les protéger mais sachez que vos actions n'ont aucun effet sur cette vraie diversité, au contraire.

2. Les deux à trois cents motards se promenant chaque weekend et faisant plus ou moins 100 km pour une consommation d'environ 5 l/100 km (disons donc 1500 litres d'essence), ne constituent en aucun cas une menace pour notre environnement forestier. Lorsque 20 ou 30000 personnes se rendent au Standard ou à Anderlecht, la pollution générée est sans commune mesure avec celles des motards (disons 50 km (A/R) par voiture de 2 personnes à 6 l/100 km, cela nous donne une moyenne estimée de $3 \times 15000 = 45000$ litres d'essence pour le

Standard, Anderlecht, Bruges, ...). Personne ne remet en cause le football, à juste titre (...).

3. Les motards font un peu du bruit, nous ne pouvons le nier. Il faut toutefois savoir que les nuisances sonores sont très limitées dans le temps puisque dans le cas de l'enduro les motos ne restent audibles que durant quelques secondes (...). Les promeneurs sont une source de dérangement plus importante car ils sont plus lents et perturbant pour la faune. Personne ne remet en cause les usagers « doux » de la forêt ou les bûcherons qui tronçonnent les arbres pour la gestion commerciale des bois et ce, de manière très bruyante et non mobile donc très perturbante pour la faune.

4. Les motards enduristes sont, pour la plus grande majorité, des personnes responsables et qui respectent les autres usagers de la forêt. La moyenne d'âge est proche de 40 à 45 ans et la plupart sont des pères de famille qui n'ont pas du tout envie de gêner ou de créer du tort à qui que ce soit. Nous nous arrêtons lors de rencontres avec des cavaliers, nous ralentissons lorsque nous rencontrons des piétons et les saluons. D'autres tendent des fils à hauteur du cou qui sont mortels pour les motards. Deux motards français en ont été les victimes (un mort) récemment. D'autres nous tirent dessus. Ils (certains gardes forestiers ou autres extrémistes) agissent de la sorte en pensant être dans leur droit car ils se croient (via des décrets tels que ceux que vous voulez instaurer) dans leurs bon droit en attendant à la vie des certains usagers.

Je ne doute pas que vous comprendrez que ma situation professionnelle me donne une perspective objective sur la problématique. Si je voyais une seule raison de soutenir votre nouveau code forestier, ou en tout cas son volet relatif à la circulation en forêt, je ne vous écrirais pas cette lettre. En toute objectivité scientifique, je vous affirme que vous faites fausse route. Complètement. Ne doutant pas de votre intelligence et de votre honnêteté intellectuelle, je suis certain que vous aurez à cœur de réviser votre position dans ce domaine. Je suis à votre entière disposition pour discuter de ce sujet et vous informer de certains éléments scientifiques dont vos interlocuteurs écologistes (et non « écologues », les vrais scientifiques de l'écologie) ont, semble-t-il, oublié de vous instruire.

En espérant une réponse à ma longue lettre, je vous souhaite une excellente réflexion.

Vincent

Dr. Ir. Vincent A. Robert
Curator of the Yeast Division
Centraalbureau voor Schimmelcultures

Le bruit : notre ennemi N°1

La moto verte, le quad et le 4x4 comptent de nombreux détracteurs qui diabolisent le tout terrain motorisé incitant les autorités à l'interdire pour préserver leur quiétude.

Ils invoquent le stress de la faune, la dégradation des chemins, la vitesse, la pollution, les gaz à effet de serre, ... Nous pouvons contrer presque tous leurs arguments bien souvent non fondés sauf un : le bruit généré par les échappements de certains de nos véhicules.

TOUS DANS LE MÊME SAC

L'autre jour, avec des amis enduristes, nous étions attablés à une terrasse au milieu d'un village. Deux quads sont passés en glisse dans un bruit assourdissant. Nous-mêmes étions incommodés par leur passage tonitruant. Faut pas demander les autres personnes ! Cela dessert l'ensemble, tue l'image de marque du TT motorisé. Les gens mettent tout le monde dans le même sac. Ils oublieront les 95% de pilotes qui se comportent bien pour maudire tous les motorisés.

Il est impératif de réduire la nuisance sonore de tous les véhicules tout-terrain de randonnée. Les pots spéciaux bruyants devraient être interdits.

« Roulez avec un véhicule conforme, propre et silencieux », tel est le 7° conseil de Codever.

Nous assumons le contrôle sonomètre au départ des balades organisées à titre préventif, assumant ainsi notre rôle éducatif. L'amélioration est déjà sensible, mais cela reste perfectible. On nous a reproché d'être trop cool. Dès le début de la saison prochaine, le contrôle technique sera plus répressif. Profitez de l'hiver pour soigner vos silencieux !

La norme maximale est de 94 db avec une vitesse linéaire du piston de 13 m/seconde soit à +/- 5.000 tours/minute. Pour les quads agricoles, pas de problème, c'est un charme. Pour les motos d'enduros, le problème est souvent lié au vieillissement de la laine de roche. Les problèmes viennent surtout des quads sportifs. Avec l'échappement d'origine, ils sont dans la norme, mais hélas pas avec des pots spéciaux dépourvus de db-killer.



TRIPY

DIGITAL
ROAD BOOK

UN PEU DE TOLÉRANCE, MONSIEUR LE NOTAIRE !

Le samedi 15 septembre 2007, une balade a permis à moins de 300 pilotes de s'adonner à leur loisir en respectant la nature et les riverains. L'organisateur répond à un détracteur.

Monsieur le Notaire,

Organisateur de la balade de Neufchâteau, notre club, par la voie de son Président souhaitait vous adresser la présente afin de corriger quelques uns de vos propos dans votre courrier contestant de manière ferme l'organisation de notre balade.

Comme son nom l'indique il s'agissait bien d'une balade et non d'un motocross comme vous l'affirmez. La nuance est de taille.

Au lendemain de la manifestation un riverain d'un des rares villages traversés nous affirmait « je suis surpris, sur l'ensemble des participants qui passaient dans notre village, aucun ne roulait à plus de 40 km/h ». Nous ne sommes pas des sauvages comme vous tentez de le faire croire.

En matière de pollution et de bruit, nul n'est besoin de vous rappeler que le week-end de FI à Francorchamps à pollué bien plus que notre manifestation et que la Wallonie tout entière. Une rencontre de division 1, mobilise un public qui consomme bien plus que les quelques motos et quads qui ont sillonné nos contrées ce samedi. Au niveau du bruit l'ensemble des participants ont été soumis à un contrôle sonomètre. Il reste des efforts à faire, c'est vrai, une solution serait d'imposer aux constructeurs une norme de 92dB.

Enfin, sans être des spécialistes de la chasse, nous voulons vous rassurer, lors du démontage du balisage ce dimanche, il n'a pas été rare pour nous de constater que le gibier n'était pas perturbé outre mesure puisque nous avons observé plusieurs traces de chevreuils et de cervidés dans les quelques flaques de boues des chemins parcourus.

Les quelques VTTistes rencontrés le lendemain de notre balade se disaient également ravis de pouvoir retrouver des chemins ouverts et plus praticables.

Nos 44.000 km de l'Ardenne permettent une place pour tous et pour chacun en parfaite harmonie. Pourtant les interdictions n'ont cessé de s'étendre sans pour autant proposer des alternatives ou des solutions raisonnables.

Vous comprendrez dès lors que nous ne pouvons accepter votre réaction quand 100 % du territoire forestier Wallon est interdit à la pratique de notre passion, que les organisations ont été limitées drastiquement, et qu'elle se déroulent une fois par an durant 4h, de surcroît un samedi, où la plupart des indépendants travaillent. C'est bien peu, trop peu dans un pays qui se veut démocratique et où les passionnés de sports moteurs paient également des impôts.

Notre conclusion est simple, vous souhaitez clairement nous voir à l'écart de la forêt wallonne, mais vous n'hésitez pas à vous accorder le droit de la fréquenter et de l'utiliser en vous distribuant des dérogations morales. Ce n'est pas juste.

L'intolérance dont vous faites preuve comme d'autres est symptomatique du mal qui ronge aujourd'hui notre pays. (...) Avoir désigné comme coupables de tous les maux les adeptes de la moto verte est une dérive qui en rappelle d'autres... La réalité de terrain pour qui veut voir la en face est tout autre. (...)

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous adressons, Monsieur le Notaire, l'assurance de toute notre considération.



Racer 500i

250cc duo

PGO
BUILD 4 FUN
by PHILCO nv

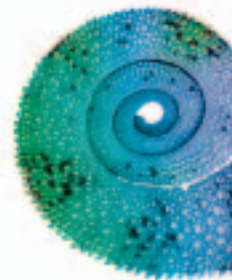
BUG Rider

www.philconv.com

par sympathie



KAMVAL



www.kamval.be
info@kamval.be

LE NERF DE LA GUERRE

Avec la réforme du Code forestier qui se réalise, une bataille importante se livre qui oppose les environnementalistes acharnés et les adeptes du tout-terrain motorisé. Deux lobbys s'affrontent, le plus puissant gagnera.

Parmi les motorisés, beaucoup sont défaitistes et se disent que la mouvance écologiste est trop forte, que la bataille est perdue. C'est un tort, tant que la réforme du Code forestier

n'est pas votée par le Parlement wallon, il faut se battre, rétablir la vérité, se défendre bec et ongles.

Codever, en Belgique comme en France, est le fer de lance de cette résistance, mais a besoin de moyens. Toutes les personnes intéressées par le TT devraient adhérer au Codever.

La cotisation est de 25 EUR pour un pilote et de 125 EUR pour un concessionnaire ou un club. Elle offrira une ristourne sur les randos et chez des concessionnaires sur présentation de la carte d'adhérent.

La communication coûte cher. Exemple : l'impression et la distribution du présent Codever-infos exige un budget de 3000 EUR. Merci aux sponsors.



www.yamaha-motor.be

 **YAMAHA**
Off - Road



Toucher la perfection



Yamaha
WR250F

Nos toutes nouvelles motos d'enduro WR 4 temps ont été développées pour dominer la discipline à tous les niveaux. Dotées de cadres allégés en aluminium, de moteurs délivrant un couple supérieur et d'un habillage particulièrement compact, les WR450F et WR250F, nouvelle génération, sont prêtes à relever tous les défis.



Yamaha
YZ450F

Les dernières YZ-F 4 temps sont dérivées des machines d'usine MX GP pilotées par Stefan Everts, 10 fois Champion du Monde, et Antonio Cairoli. Un moteur optimisé, un châssis offrant encore plus de maniabilité, ces motos font de Yamaha, La Référence.

IMPORTATEUR:

D'leteren Sport sa - Parc Industriel de la Vallée du Hain37 - 1440 Wauthier-Braine
Tel.: 02/367.14.11 - Fax: 02/366.15.21